



## **ORDRE DU JOUR ADOPTÉ**

**de la séance régulière du Conseil des maires  
à être tenue le jeudi 21 décembre 2023  
au Centre administratif de la MRC  
216, chemin Old Chelsea  
Chelsea (Québec)  
à 19h00**

### **1. Ouverture de la séance**

### **2. Période de questions du public**

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

### **4. Législation**

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 22 novembre 2023
- b) Adoption de la Politique de communication de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- c) Adoption du règlement de remplacement n° 321-23 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM)
- d) Nomination des membres des commissions et des comités rémunérés
- e) Nomination des membres des commissions et des comités non rémunérés
- f) Octroi d'un don – Projet « Voulez-vous coucher avec la Fondation de santé des collines » de la Fondation de santé des collines

### **5. Gestion financière et administrative**

- a) Comptes payés
- b) Analyse de l'optimisation de la structure de gouvernance de la Régie intermunicipale de transport des Collines
- c) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier à procéder à une demande de soumissions sur invitation pour l'achat d'équipements informatiques et de logiciels pour l'année 2024
- d) Octroi d'un contrat à la firme Rampart International Corp. pour l'achat de cinq (5) pistolets pour la Division de la gendarmerie du Service de la sécurité publique
- e) Octroi d'un contrat pour l'achat d'équipements divers pour les véhicules du Service de la sécurité publique
- f) Octroi d'un contrat à la firme IT2GO Solutions pour l'acquisition d'équipements informatiques
- g) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie Emergensys pour le logiciel de gestion des opérations policières



2/...

- h) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie Comdic pour le logiciel d'enregistrement des séances de la cour
- i) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie MaestroVision pour le logiciel d'enregistrement des interrogatoires au Service de la sécurité publique
- j) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie Radio IP pour le logiciel Multi-IP

## **6. Évaluation foncière et Technologie de l'information**

## **7. Gestion des ressources humaines**

- a) Abolition du poste d'analyste et évaluateur agréé pour la création du poste de technicien(ne) en évaluation au sein de la direction des services aux municipalités

## **8. Sécurité publique**

## **9. Hygiène du milieu et environnement**

- a) Adoption du projet de PGMR 2024-2031 remis aux normes suivant l'avis de non-conformité de RECYC-QUÉBEC

## **10. Gestion du territoire et des programmes**

- a) Autorisation pour la conclusion d'une entente intermunicipale avec la municipalité de La Pêche ayant pour objet d'établir les modalités du projet d'entretien d'un cours d'eau situé entre le chemin Meunier et la route 366
- b) Autorisation pour la conclusion d'une entente intermunicipale avec la municipalité de Pontiac ayant pour objet d'établir les modalités du projet d'entretien du cours d'eau agricole Ferris Branche Belisle
- c) Fonds local de solidarité (FLS) – Adoption du rapport trimestriel au 30 septembre 2023
- d) Adoption du rapport d'activités 2022 – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2
- e) Fonds régions et ruralité – Volet 2 – Adoption des priorités d'intervention 2023-2024
- f) Modalités d'utilisation du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 pour l'année financière 2024
- g) Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 - Financement du projet « Cocktail dinatoire : cultiver, manger et collaborer ! 2024 » de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais
- h) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Résolution PPCMOI n° 338-23 de la municipalité de Chelsea – Ferme de spécialités horticoles au 51, chemin de Kingsmere
- i) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 428-002-2023 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de La Pêche
- j) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 429-008-2023 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de La Pêche



3/...

11. Cour municipale
12. Correspondance
13. Affaires nouvelles
14. Levée de la séance

**Benoît Gauthier**  
Directeur général et greffier-trésorier